



Bevrijdingsrace

Marche de la Libération



Le CSSD en partenariat avec VirtualChallenge commémore à nouveau les 75ans de la liberté, cette fois aux cotés des Pays-Bas par la Bevrijdingsrace (marche de la libération).

Cette marche 'in situ' sera organisée sur 3 semaines, à compter du 21 septembre, jusqu'au dimanche 11 octobre 2020 :

2 options possibles :

- Réalisation d'une marche de 7,5 kms sur cette période, donnant droit à un pin's (en option payant) et un e-certificat.
- Réalisation de 10 marches de 7,5 kms sur la période, donnant droit à une médaille spécifique gravée au dos « CSSD - 10 x 7,5kms », payante, et un e-certificat.

Inscriptions avant le 18 septembre 2020, en indiquant :

Nom, prénom, date de naissance, lieu où seront effectuées les marches, option 7,5 ou 75km ;

Un e-dossard sera adressé à chaque marcheur, qui devra réaliser une photo de lui le portant.

A l'issue, envoi de chaque trace GPS à marches@cssd.fr

Les distances devront stipuler au moins 7,5 km et au plus 7,6 km .

Un marcheur qui envisage d'effectuer 15 kms dans la journée devra arrêter sa trace à 7,5 kms et redémarrer une nouvelle trace de 7,5 kms.

Règlement au CSSD, par les moyens habituels.

Tarifs :

Marche 7,5 kms ou 75 kms avec e-certificat : gratuit

Marche 7,5 kms avec pin's et e-certificat : 6,00 €

Marche 75 kms (10 x 7,5) avec médaille et e-certificat : 14,00€

Marche 75 kms (10 x 7,5) avec médaille, pin's et e-certificat : 19,00€

L'envoi de la médaille à l'étranger sera majoré de 1,50€.

Médaille en série limitée

